UNIVERSITÉ DE NAMUR

FACULTÉ DE DROIT

2018

Evaluation AEQES 2017-2018

PLAN D'ACTION DE LA FACULTE DE DROIT

tenant compte du rapport d'évaluation du comité d'experts concernant le programme de Bachelier en Droit HJ

Liminaire

De manière générale, le Comité d'experts a conforté la Faculté de droit de l'UNamur dans son plan d'action. En conséquence, celui-ci a été ajusté pour tenir compte des recommandations émises et des points d'attention relevés. Le présent plan d'action doit donc être lu en parallèle avec

- le rapport d'auto-évaluation de la Faculté (juin 2017) ;

- le rapport d'évaluation du Comité d'experts (juin 2018).

Le Comité d'experts a émis les recommandations générales suivantes :

• poursuivre les efforts en innovation pédagogique, qui pourraient constituer une marque de fabrique, et notamment l'e-learning ;

• impliquer davantage les étudiants dans les activités scientifiques des centres de recherche et mettre la recherche au service de la pédagogie en droit ;

• développer la communication externe sur les spécificités du bachelier en droit et la qualité de la formation.

Il a recommandé, par ailleurs, de se situer par rapport à l'internationalisation de la formation et la mobilité étudiante.

Il a épinglé le risque, enfin, par rapport à l'accroissement des effectifs étudiants, d'affecter le modèle d'accompagnement des étudiants propre à l'UNamur.

Le plan d'action de la Faculté de droit de l'UNamur est concret et en cours de réalisation.

En rapport avec chaque axe stratégique prioritaire et chaque recommandation émise, il identifie :

- les actions entreprises/à entreprendre, décrites de manière synthétique et précise ;

- les acteurs responsables de ces actions à mener de façon collective ;

- la planification des actions selon leur degré d'urgence et la charge des équipes, sous forme de ligne du temps ;

- les indicateurs de suivi et de résultats.

De manière générale, il a été veillé à répartir équitablement la charge de travail au sein de l'équipe d'auto-évaluation et de l'ensemble du corps enseignant de la Faculté pour assurer une mise en œuvre efficace du plan, sous l'impulsion de la coordinatrice pédagogique HJ et du doyen.

Il a par ailleurs été décidé d'unir les efforts en composant une cellule pédagogique composée des deux coordinatrices pédagogiques mi-temps (l'une HJ, l'autre HD) et de la conseillère académique mi-temps en charge des PAE afin de développer des synergies entre les programmes.

Toutes les conditions sont ainsi réunies pour permettre le pilotage du processus d'amélioration continue en marche et renforcé grâce à l'évaluation AEQES.

Pour la Faculté de droit de Namur et l'équipe de coordination, décembre 2018

Marc Nihoul, Doyen

Pour l'Université de Namur,

Annick Castiaux, Vice-rectrice enseignement

DECLINAISON DU PLAN D'ACTION

S'agissant de la démarche qualité (**critère 1**), l'Université est en train de mettre en place le service central en assurance qualité afin de clarifier celle-ci et d'assurer la mise en œuvre de celui-ci dans les facultés.

La Faculté, quant à elle, s'est attachée à améliorer et saisit l'importance de continuer à améliorer

- la formalisation des objectifs généraux du programme (charte, fiches de cours, progressivité du parcours, indicateurs supplémentaires) ;
- son processus d'évaluation des cours (stimuler la participation étudiante éventuellement par les délégués et l'amélioration/simplification des questionnaires, organiser un suivi/accompagnement plus efficace des enseignants) et du programme (plus structurelle, systématiquement et mobilisatrice en fin de B2, de B3 et en Master) ;
- sa communication interne par l'accentuation de l'usage d'owncloud, un blog et un bilan structuré ;
- son positionnement par rapport à l'offre de formations en droit à Namur et dans le Pôle.

Quant à la pertinence du programme d'études et à la communication au sujet de celui-ci (**critère 2**), la Faculté souhaite

- renforcer l'évaluation (*supra*) ;
- améliorer la communication relative à ses niches et méthodes de recherche, particulièrement auprès des étudiants (blog valorisant une synthèse adaptée des publications des professeurs et assistants, cartes blanches, interviews, contributions étudiantes, etc.) et l'implication de ceux-ci (susciter des étudiants chercheurs, proposer des activités scientifiques) ;
- développer le projet de capsules vidéos transversales déjà entamé, en consacrant des vidéos à la thématique des soft skills (« comment passer un examen oral »…) ;
- développer l'enseignement en ligne du droit et déployer les usages pédagogiques de la plateforme par l'ensemble des enseignants ;
- soutenir les initiatives de communication externe sur la spécificité du programme (méthodes, thématiques, programmes) ;
- poursuivre le renforcement des liens entre les étudiants et la société civile et économique (par exemple à travers une clinique juridique ouverte aux habitants et forces vives namuroises).

La cohérence interne du programme d'études (**critère 3**) nous importe particulièrement. L'intégration des enseignements recevra davantage d'attention avec :

- une réforme de programme globale déjà prévue au programme décanal de manière à saisir l'opportunité de l'évaluation AEQES pour concrétiser les réflexions à cet égard (structuration des parcours, d'un travail progressif de l'étudiant, de l'acquisition des soft skills, de la formation à la rédaction et à l'argumentation dès le bloc 1 et ensuite le

perfectionnement de l'argumentation écrite et orale dans le bloc 3 ; renforcement des stages ; création de cours à option liés aux recherches des deux centres ; enseignements croisés ; étalement du cours de droit constitutionnel ; achèvement du plan langues ;…) avec actualisation de la répartition des ressources en personnel scientifique ;
- le renforcement des synergies entre certains cours en facilitant des séances communes sur des thématiques complémentaires relevant de cours différents.

En outre, la Faculté stimulera le déploiement de méthodes d'enseignement innovantes, en saisissant notamment les opportunités qu'offrent PUNCH (appels à projets financés…), les outils récemment acquis dont le matériel d'enregistrement des cours, la mise en place de projets d'apprentissage participatifs du type « Namur legal lab » (conseils aux étudiants kotteurs), l'e-learning, l'implication des centres dans de nouveaux modes d'enseignement par l'inclusion d'un volet pédagogique dans les activités scientifiques.

Par ailleurs, la Faculté s'attachera à définir une politique cohérente de mobilité internationale des étudiants avec son plan langues et la sensibilisation à l'importance des langues, l'Erasmus Belgica, éventuellement l'Erasmus, une pédagogie préparant activement les étudiants au monde professionnel globalisé, des stages à l'étranger, le témoignage d'anciens étudiants mobiles, …

Enfin, l'efficacité et l'équité dans le programme d'études (**critère 4**) guident également les réflexions à venir et les actions envisagées avec en particulier :

- poursuite des efforts consacrés à l'analyse des indicateurs et des enquêtes relatifs à la constitution des PAE par les étudiants et à leurs résultats pour adapter les dispositifs et anticiper les besoins en accompagnement ;
- désignation d'un académique par bloc/secteur, qui assurerait le rôle de « titulaire » de ce bloc, chargé de stimuler le dialogue entre les enseignants d'un même auditoire/secteur, et à identifier les synergies par thématiques d'enseignement pour renforcer la cohésion et la discussion entre les enseignants ;
- amélioration de l'accueil des étudiants qui sont sportifs ou musiciens de haut niveau (accompagnement spécifique) ;.
- perfectionnement du recrutement et des évaluations des académiques et assistants (prestation d'un TP comme critère de sélection,« contrat de collaboration scientifique ») ;
- renforcement de la part de statutaires dans l'équipe enseignante afin de garantir la mobilisation et l'implication au service de la formation ;
- renforcement de la couverture Wi-Fi dans les auditoires et poursuite d'une politique d'accès durable à la bibliothèque.

PLAN D'ACTION SOUS FORME DE TABLEAU

Observation : l'instance naturelle de décision des politiques à mener en matière de pédagogie est le Conseil facultaire sur proposition du Bureau après consultation de la Commission de contact et des corps. Le pilotage incombe au Doyen aidé par la Coordinatrice pédagogique dédicacée au programme, la cellule pédagogique et d'autres acteurs ou intervenants selon l'action considérée. Deux mises au vert par an permettent d'approfondir collectivement deux thématiques du plan d'action en vue de sa réalisation. Des midis de la pédagogie permettent d'aborder des sujets plus précis. Dans le schéma qui suit, les dossiers à traiter dans les différentes instances sont répartis par quadrimestre durant les trois prochaines années académiques. Des ajustements seront apportés au fur et à mesure, selon les besoins rencontrés et les disponibilités, spécialement en ce qui concerne le sujet des rendez-vous pédagogiques programmés.

Même si seul le programme de bachelier en droit HJ était évalué, les réflexions menées sont mutualisées avec le programme de bachelier HD dans la perspective d'une amélioration continue réciproque avec l'aide du directeur et de la Coordinatrice pédagogique dédicacés à ce programme.

CRITERE	**OBJECTIFS**	**ACTIONS**	**ACTEURS**	**PRIORITE**	**INDICATEURS DE SUIVI ET DE RESULTATS**
Critère 1 : qualité	Clarifier l'assurance qualité de l'institution	Mise en place d'un service central en assurance qualité	Vice-rectorat en charge de l'enseignement	2019	- soutien des facultés dans la démarche qualité - offre d'indicateurs performants
Critère 1 : qualité	Expliciter les objectifs d'apprentissage	Expliciter les objectifs du programme Augmenter la précision des fiches de cours Expliciter l'articulation des objectifs du programme avec les activités d'enseignement	Conseil facultaire et chaque enseignant sous l'impulsion de l'équipe d'auto-évaluation et de la cellule pédagogique (révision régulière) Cellule pédagogique et doyen	Continu	- mise à jour régulière des objectifs de programme - mise à jour régulière fiches de cours - retour via les évaluations Mind mapping à destination des étudiants (2019)
Critère 1 : qualité	Augmenter la qualité de l'évaluation du programme et des cours	Structurer l'évaluation du programme dans le temps Augmenter la participation étudiante Augmenter l'accompagnement des enseignants pour un meilleur suivi Améliorer les questionnaires et outils d'évaluation	Cellule pédagogique et doyen + Conseil de l'enseignement	Continu	- enquêtes sur les programmes : nombre, régularité - taux de participation - qualité des commentaires - bilans réguliers structurés

Critère 1 : qualité	Favoriser la communication interne	Structuration et mise à jour d'owncloud, sp. des dossiers 'Aeqes suivi' et 'documents clés'	Cellule pédagogique et doyen	Continu	Owncloud : - volume et état des dossiers et sous-dossiers - régularité de la mise à jour Séminaires, ateliers… pédagogiques (mises au vert, midis PUNCH, midis facultaires, réunion de la cellule) : - fréquence des communications par type d'événement (avant, pdt, après) - taux de participation des collègues - contenu, couverture et qualité
Critère 1 : qualité	Clarifier le positionnement par rapport à l'offre de formation en droit dans le Pôle	Analyse de l'offre Démarches collaboratives	Cellule info-études du service communication et doyen	2020-21	- documentation, contacts - plan d'action spécifique à déterminer
Critère 2 : pertinence	Renforcer le lien entre l'enseignement et la recherche et former les étudiants aux thématiques pertinentes	Communiquer vers les étudiants sur les thématiques pertinentes : - créer un blog popularisant les travaux des chercheurs - inviter gratuitement et systématiquement des étudiants aux conférences des centres et unités de recherche (avec contextualisation préalable et évaluation de la participation) Créer des options et cours au choix liés aux recherches des centres Susciter des « étudiants-chercheurs » (stage ?...) et des étudiants bloggeurs Proposer des activités scientifiques aux étudiants via les centres	Bibliothécaire (suivi du blog) Directeurs de centre et responsable Adanam Responsables d'options Cellule pédagogique et doyen + coordinateurs punch, responsable des stages et directeurs de centre	Continu (2018) Continu A évaluer (2018) 2019-2020	- publications : nombre, fréquence, contenu et couverture - nombre d'activités hybrides proposées aux étudiants et fréquence (bilans) - participation étudiante - évaluations spécifiques (distinctes des cours et TP) - mise au vert 19-20 Q1 et planification - nombre de publications étudiantes - nombre d'étudiants-chercheurs
Critère 2 : pertinence	Communiquer sur/ et former aux compétences pertinentes	Structurer l'apprentissage des soft skills (grille, définition, planification et mind mapping pour motiver et guider les étudiants) et poursuivre la réalisation de capsules vidéos y consacrées	Hervé Jacquemin et doyen, en concertation avec la cellule pédagogique DET	2019	- réunions (nombre, fréquence, contenu) - outils (documents source et ressource : vidéos, portfolio,…)

					- évaluation spécifique comme pour le programme (impact en pratique,…)
Critère 2 : pertinence	Développer l'enseignement en ligne du droit	Déployer les usages pédagogiques de la plateforme par l'ensemble des enseignants Concevoir et développer l'e-learning	Cellule pédagogique et doyen DET	Continu 2019-21	- retour via les évaluations et bilans - mise au vert 19-20 Q2 et planification - réunions (nombre, fréquence) - dispositifs mis sur pied - évaluation spécifique comme pour les cours
Critère 2 : pertinence	Renforcer le lien entre les cours et les acteurs de la société	Augmenter l'implication des professionnels du droit dans les cours et l'évaluation des programmes Renforcer et améliorer les stages de pratique juridique conformément à l'évaluation Développer les cliniques juridiques ouvertes aux forces vives	Cellule pédagogique et doyen / AJN Responsable des stages et conseillère académique / AJN Coordinatrice pédagogique HJ et doyen	2018-19 Continu 2020	- liste consolidée des interventions de praticiens et communication - rapport annuel sur l'implication des professionnels - augmentation et diversification des places de stage et évaluation annuelle - mise au vert 18-19 Q2 et planification - nombre de cliniques établies dans les TFC, couverture et évaluation spécifique annuelle
Critère 2 : pertinence	Améliorer la communication externe sur la spécificité du programme (méthodes, thématiques, programmes)	Présence dans la presse et les médias sociaux Présence dans les manifestations pédagogiques (organes externes, colloques, séminaires,…)	Service de communication dont infoétudes et comm Cellule pédagogique et doyen	2019	- planification - nombre de publications, fréquence et couverture
Critère 3 : cohérence interne	Favoriser la progressivité dans l'apprentissage	Introduire la formation à la rédaction et l'argumentation dès le bloc 1 HJ Développer le perfectionnement de l'argumentation écrite et orale (aussi en public) sp. en bloc 3 (par exemple, vidéos de différents niveaux, examens écrits en première, au choix en seconde et oraux en troisième ?) Etaler le cours de droit constitutionnel	Coordinatrice péda. HJ, resp. passeport pour le bac et doyen Cellule pédagogique et doyen Titulaires de cours et doyen	2018-19 2019 2019-20	- évaluation du programme et des activités dédicacées - midi du droit 19-20 Q1 - structuration des PAE des étudiants (lignes de conduite) - modification de programme 10/2019

		Achever le plan langues Structuration du parcours avec les soft skills Création d'options et cours en lien avec les centres de recherches	Responsable langues et ELV Responsable SS et doyen Responsables options DET	2018-20 2019 Evaluer (2018)	- mise en œuvre phases II et III cfr supra cfr supra
Critère 3 : cohérence interne	Renforcer la diversité des activités d'apprentissage, leur articulation et favoriser les méthodes pédagogiques innovantes	Recourir davantage aux procédés de classe inversée Exploiter davantage les ressources d'enseignement à distance Stimuler les projets d'apprentissage participatifs : par exemple du type « Namur legal lab » (conseils aux étudiants kotteurs) Stimuler les projets PUNCH Favoriser l'inclusion d'un volet pédagogique dans les activités scientifiques	Cellule pédagogique et doyen PUNCH DET Directeurs de centre	2019 2020 2019-20 2018-19 Continu	- projets PUNCH (nombre de bourses, réalisations et évaluation) - nouveau matériel d'enregistrement - équipes pilotes motivées - mise au vert 19-20 Q1 et planification - nombre d'activités hybrides proposées et fréquence (bilans) - participation étudiante
Critère 3 : cohérence interne	Favoriser les approches globales	Renforcer l'articulation entre les enseignements (thématiques communes, enseignements croisés)	Cellule pédagogique et doyen	2019	- recensement et planification - midi pédagogique 2018-19 Q2
Critère 3	Définir une politique cohérente de mobilité internationale	Finaliser le plan langues et la sensibilisation aux langues Stimuler Erasmus Belgica et envisager Erasmus Favoriser les pédagogies préparant au monde professionnel globalisé Stages à l'étranger Témoignage et réseau d'anciens étudiants mobiles	Service relations internationales, ELV Responsables Erasmus Cellule pédagogique et doyen Responsable des stages Responsable Adanam	2019-20 2020-21 2019-20 2019-20	- nombre d'échanges, de stages et de témoignages et fréquence (bilans) - évaluation spécifique auprès des étudiants concernés
Critère 4 : efficacité (et équité)	Développer l'analyse des parcours étudiants	Développer les indicateurs et enquêtes relatifs à la constitution des PAE par les étudiants et à leurs résultats pour adapter les dispositifs et anticiper les besoins en accompagnement	Conseillère académique (Cellule pédagogique) et doyen	2019 et continu	- statistiques (critères d'analyse, examen des résultats, communication et propositions de structuration et autre) - bilan annuel
Critère 4 : efficacité (et équité)	Favoriser les synergies entre enseignants d'un même auditoire/ discipline	Désigner un académique par bloc/secteur	Cellule pédagogique et doyen	2019 et continu	- réunions dont un midi péda (nombre, fréquence, contenu, impact en pratique)

Critère 4 : efficacité et équité	Assurer une implication optimale des enseignants	Perfectionner le recrutement et l'évaluation des académiques et assistants	Cellule pédagogique et doyen	Continu	- ajustements au fil des recrutements (appels, sélections, contrats acad.) - planification des évaluations et suivi
Critère 4 : efficacité (et équité)	Améliorer les infrastructures pédagogiques	Renforcement de la couverture wifi dans les auditoires Aménagement d'auditoires pour une nouvelle pédagogie participative	Correspondant informatique Services techniques/SIU	2018-19	- nombre de relais, puissance et capacité - nombre d'auditoires adaptés disponibles, places et disponibilité
Critère 4 : efficacité (et équité)	Favoriser la mobilisation et l'implication au service de la formation	Renforcer la part de statutaires dans l'équipe enseignante	Cellule décanale	Continu	- proportion d'engagements au cadre au lieu d'APH
Critère 4 : (efficacité et) équité	Elargir l'offre d'accompagnements spécifiques	Améliorer l'accompagnement spécifique (not. les étudiants sportifs ou musiciens de haut niveau)	DET (L. Fischer) avec Cellule pédagogique et doyen	Continu	- évaluation auprès des intéressés, des responsables et des professeurs : nombre de bénéficiaires et adéquation des mesures

PLAN D'ACTION APRES EVALUATION

2015-2016-2017

2017-2018 — Q1 | Q2

2018-2019 — Q1 | Q2

2019-2020 — Q1 | Q2

2020-2021 — Q1 | Q2

- Structuration du parcours d'étudiant (décret paysage)
- Politique pédagogique des travaux écrits

Soft skills

Accompagnement pédagogique
- du nouveau WebCampus
- de l'enregistrement de cours

- Appropriation d'AEQES
- Explication des objectifs d'apprentissage et de leur articulation avec les enseignements
- Renforcement de l'articulation entre les unités d'enseignement (thématiques communes, enseignements croisés)

Stimulation des méthodes pédagogiques innovantes : systèmes de votation en ligne

Stimulation des méthodes pédagogiques innovantes : classes inversées (retours d'expériences et articulation)

3.R.3

Evaluation et développement des cliniques du droit, stages et autres méthodes de pratique professionnelle

Réflexion sur l'implication des étudiants dans la recherche (statut des étudiants chercheurs et étudiants bloggeurs)

1.4.22
3.R.2

E-learning

Selon l'évolution du plan et les besoins rencontrés

Selon la réalisation du plan et les besoins rencontrés

Exigences de réussite et règles de délibération

Exigences de réussite et règles de délibération (suite si nécessaire) et/ou Articulation entre les enseignements (thématiques communes, enseignements croisés)

Argumentation écrite et orale

Présentation d'un nouvel outil pédagogique

Selon la réalisation du plan et les besoins rencontrés

Selon la réalisation du plan et les besoins rencontrés

Définition d'un plan d'action et suivis

* Evaluation des cours et du programme :
  - participation étudiante
  - planifications
  - accompagnement des enseignants (suivis)
* Perfectionnement du recrutement et de l'évaluation des académiques et des assistants
* Structuration de l'apprentissage des soft skills
* Perfectionnement du recrutement et de l'évaluation des académiques et des assistants

* Révision éventuelle des objectifs d'apprentissage
* Conception d'un blog popularisant la recherche facultaire
* Plan langues

* Evaluation des cours du programme :
- amélioration des questionnaires et participation étudiante 1.2.16
* Débat sur une réforme de programme :
- création de cours liés aux centres de recherche
- toilettage et renforcement des options
- ajustements liés à la réforme des travaux 3.R.(4)-5-6
- Stimuler les projets PUNCH

* Evaluation du Namur Legal Lab et ajustements éventuels (clinique juridique plus générale)
2.R.2
3.R.3
3.R.1
* Finalisation du plan langues (dernier stade)
3.R.4
* Structuration de l'apprentissage des soft skills et capsules videos
* Statistiques (4.4), analyse et suivi des résultats (PAE, accompagnement).
* Structuration et màj d'owncloud ('Aeqes suivi' et 'documents clés')
* Implication des professionnels (cours et évaluation programmes)
* Plan de communication en pédagogie (interne et externe : presse, médias sociaux, manifestations) et spécificités du programme 2.R.1 + 4.3.8

* Débat sur une réforme de programme :
- étalement du cours de Droit constitutionnel

* Erasmus et internationalisation 3.R.(4)-5-6.
* Stages à l'étranger et réseau d'anciens témoins favorisant la mobilité

* Révision éventuelle des objectifs d'apprentissage

* Analyse de l'offre de formation en droit dans le Pôle et démarches collaboratives (transmédia) 1.2.17 et 2.1.2.

* Selon la réalisation du plan d'action

* Envoi de consignes aux enseignants :
  - pour l'actualisation des fiches de cours, évaluation et accompagnement
  - pour une invitation adaptée et contextualisée des étudiants aux conférences
  - pour l'implication de professionnels du droit dans les cours

* Capsules vidéo consacrées au Soft skills

* Renforcement et amélioration des stages de pratique juridique conformément à l'évalutation

* Lancement du Namur Legal Lab (étudiants kotteurs)

* Amélioration de l'accueil des étudiants à besoins spécifiques

ACTIONS CONTINUES justifiant de ne pas les reprendre dans la ligne du temps
- Expliciter les objectifs du programme
- Augmenter la précision des fiches de cours
- Expliciter l'articulation des objectifs du programme avec les activités d'enseignement
- Structurer l'évaluation du programme dans le temps
- Augmenter la participation étudiante
- Augmenter l'accompagnement d'es enseignants pour un meilleur suivi
- Améliorer les questionnaires et outils d'évaluation
- Animation du blog
- Evaluation des options
- Evalatuion des options
- Evaluation de la particiaption des étudiants aux conférences des centres et unités de recherche
- Proposer des activités scientifiques aux étudiants via les centres
- Favoriser l'inclusion d'un volet pédagogique dans les activités scientifiques
- Déployer les usages pédagogiques de la plateforme par l'ensemble des enseignants
- Renforcer et améliorer les stages de pratique juridique confromément à l'évaluation
- Désigner un académique par bloc / secteur
- Perfectionner le recrutement et l'évaluation des académiques et assistants
- Renforcer la part de statutaires dans l'équipe enseignante
- Renforcer de la couverture wifi dans les auditoires
- Améliorer l'accompagnement spécifique (not. les étudiants sportifs ou musiciens de haut niveau)

Mise au vert | Midi de la pédagogie | Conseil Facultaire | Action en cours